

Monsieur Reynders, qu'avez-vous fait pendant 8 ans ?

Un récent rapport européen nous apprend qu'après huit années de « réformes fiscales » en Belgique – réformes censées bénéficier à tous – les bas revenus y sont toujours parmi les plus taxés en Europe. Ceci nous conduit à poser plusieurs questions sur ces réformes menées tambour battant (et tant vantées) par M. Didier Reynders : quel était leur but ? Quels en seront les résultats ? Poser ces questions nous semble une urgence politique, aujourd'hui que le promoteur de l'orange bleue nous promet de nouvelles réformes fiscales « en faveur des bas salaires ». Il a pourtant déjà eu 8 années pour ce faire, et les résultats indiquent qu'à tout le moins, ce n'était pas une priorité de sa politique...

Les gâteaux et les miettes

Pour ce qui est de la réforme « phare », celle de l'Impôt des Personnes Physiques (IPP), les comptes montrent que les deux tiers de son coût ont servi à alléger les impôts des 40% des contribuables les plus riches. En bon libéral, M. Reynders a d'abord servi *considérablement* les plus aisés. Il voudrait ensuite donner les miettes aux travailleurs ... tout en favorisant encore un peu plus les hauts revenus... et en vidant toujours plus l'Etat de sa substance ! C'est que, évidemment, une réduction d'impôt sur les tranches barémiques les plus basses bénéficie à *tous* les contribuables, *y compris les plus aisés*. Tandis que des abattements dans les tranches les plus hautes *ne bénéficient qu'aux plus fortunés* ! Pour préserver (et renforcer) la justice fiscale, il conviendrait en Belgique de diminuer réellement l'imposition sur les bas revenus **tout en relevant les prélèvements sur les revenus qui aujourd'hui ne contribuent pas ou peu au bien-être collectif.**

Augmenter le pouvoir d'achat réel des bas et moyens revenus suppose de bien voir que l'IPP n'est qu'une des contributions des travailleurs et citoyens : nous payons aussi la TVA, diverses taxes locales et régionales, et bien sûr les cotisations sociales qui font partie de nos salaires. Les « cadeaux aux amis » (à l'exemple de la DLU) qui ont tenu lieu de réforme à M. Reynders n'ont que très peu allégé l'IPP pour la plupart des citoyens. Et dans bien des cas il a fallu le repayer sur le plan local. Quant aux énormes réductions de cotisations sociales (plus de 6 milliards d'euros par an – soit plus de 1.000 € par an payés par chaque ménage), c'est aux entreprises qu'elles ont été offertes : les présenter comme un « allègement de l'impôt sur le travail » relève de la plus totale malhonnêteté.

Discréditer l'Etat

Par ailleurs, réduire les impôts sur toutes les tranches sans se soucier de rééquilibrer la charge entre les différents types de revenus, ampute les ressources de l'Etat, déjà bien mises à mal par les précédentes largesses du gouvernement Verhofstadt. Ces largesses ont ensuite été prétextes à toute une série de mesures anti-sociales. Celles-ci ont émaillé les contrôles budgétaires successifs (depuis les nombreuses coupes sombres dans les budgets sociaux, jusqu'aux ventes de bâtiments « one shot » à des prix défiant *toute concurrence*... et reloués ensuite à prix d'or).

Une telle politique vise donc *in fine* à ôter à l'Etat son crédit et son pouvoir de régulation, à définancer les services publics et les pouvoirs locaux. En d'autres mots, à vider l'Etat de sa substance, dans la *droite* ligne du libéralisme le plus orthodoxe.

Un paradis fiscal mal partagé ...

A côté des réformes dont nous recevons les miettes, et de celles dont ne bénéficient que les entreprises, il serait temps de mettre à contribution les revenus privilégiés qui ne contribuent pas – à l'exemple des plus-values boursières imposées à ... zéro % !

Une récente **note du Conseil Supérieur des Finances** va dans ce sens, puisqu'elle préconise de mieux faire participer les revenus de l'épargne, de supprimer un secret bancaire « anachronique » (dixit le CSF, et nous partageons ce point de vue), d'élargir la base imposable et de développer une fiscalité environnementale.

Pour une fiscalité européenne

Enfin, soulignons le fait les projets de diminuer *encore* l'impôt des sociétés – sociétés par ailleurs abondamment subventionnées par l'argent public – finira par exempter celles-ci de toute contribution au financement collectif. Une fois de plus, ce souhait libéral ne visera pas uniquement à servir les plus nantis ; il s'inscrit aussi dans une logique de *compétition* à outrance entre les territoires européens, par le biais d'une concurrence fiscale.

Il est donc urgent d'œuvrer à une harmonisation fiscale en Europe. Celle-ci pourrait commencer par l'impôt des sociétés (des projets existent en ce sens). Mais elle devrait à terme concerner la fiscalité directe et indirecte. Car en supprimant (une partie de) la concurrence entre les territoires, l'harmonisation fiscale favorisera une meilleure adhésion des travailleurs et des citoyens envers le projet européen.

Raymond Coumont, CSC Wallonne
Jean-Claude Vandermeeren, FGTB Wallonne
Philippe Van Muylder, FGTB Bruxelles
Jean-Marie Coen, Attac Wallonie-Bruxelles